

Accompagnement adapté des déplacements et changements de position de la personne polyhandicapée

RÉF. : 3 027

Les transferts et déplacements des personnes très dépendantes nécessitent la connaissance de techniques appropriées qui facilitent les gestes de la vie quotidienne, encourageant ainsi le professionnel à être attentif et à l'écoute de chacun d'entre eux. Il pourra alors être vigilant au bien-être de la personne accompagnée, à la qualité de la relation et à ses possibilités d'autonomie.

OBJECTIFS

- Identifier les troubles des personnes polyhandicapées pour éviter les risques d'une mauvaise manipulation.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort, afin de ne pas se blesser, ni s'épuiser en manipulant les résidents.
- Maîtriser les outils à disposition pour les transferts et les déplacements.

CONTENU

La « manutention »

- Qu'est-ce que la prévention.
- La posture au travail.

Rappels anatomo-physiologiques

- La colonne vertébrale.
- Le muscle, la force musculaire, la position de confort musculaire, le mécanisme de la contraction musculaire, la fatigue musculaire.
- Le dos et son fonctionnement.

À propos des personnes polyhandicapées

- L'indispensable nécessité de bien les « porter »,
- Les diverses pathologies.
- L'hypo et l'hypertonie.
- Les gestes et mouvements involontaires lors des transferts et déplacements.

L'environnement

- Analyser la relation entre l'environnement, le geste et la posture.
- Optimiser les gestes à faire auprès de la personne à soigner.
- Analyser l'existant et les contraintes physiques de la charge de travail sur chaque poste.
- Adapter le poste de travail aux besoins spécifiques de chacun.

La manutention des personnes

- La « manutention » des personnes : réflexion sur les mots utilisés.
- Prévention de la douleur des personnes transférées.

La qualité de l'accompagnement et la participation de la personne

- Les gestes et postures adaptés.
- Les grands principes du port de charge.

Manœuvres de détente

L'aide à la marche

Échanges et réflexions autour de la pratique quotidienne

- La prise de conscience de la mobilité corporelle.
- Une attention au bien-être du professionnel.
- Les mouvements répétitifs.
- Améliorer la qualité de transfert des personnes polyhandicapées.

L'utilisation des aides techniques

- Lève-personne, verticalisateur, drap de glisse...

Les troubles musculosquelettiques

- Définition, processus en jeu, les causes et les facteurs de risques.
- Enjeux et réglementation.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Exercices pratiques de prise de conscience du corps au niveau respiratoire et musculaire notamment.
- Exercices de prévention : prendre soin de soi.
- Apports bibliographiques.

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées et aux parents pour des groupes mixtes professionnels/ parents.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

Matériel/équipement : Apporter une tenue souple. Salle idéalement équipée de tapis de sol, d'un lit médicalisé et d'un fauteuil roulant.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : 1 280 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 INTERVENANTS

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.
- **Maïté JOURNEL**, masseur-kinésithérapeute.
- **Patrice LEGRAND**, masseur-kinésithérapeute.
- **Christophe LEPAGE**, masseur-kinésithérapeute au CESAP SESSAD-EME La Colline-Paris.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).